

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°157 - 13/09/2022

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Dans le Morbihan

Langonnet : Inauguration du Parcours archéologique du Pays du Roi Morvan



De l'âge de Bronze au Moyen Âge, Jacques LE NAY a découvert mardi 30 août deux sites de ce parcours, la motte castrale et le tumulus de Kermain, inaugurés également à cette occasion.

La bonne coordination de tous mais également le recrutement d'une personne dédiée, a permis de diminuer le coût global des travaux, s'élevant à un peu moins de 100 000 euros. Il était donc important de remercier les financeurs que sont l'Etat, représenté par la Sous-préfète Claire LIERARD, le Département du Morbihan, représenté par sa Vice-Présidente déléguée au tourisme Soizic PERRAULT, et la Région Bretagne via le Pays Centre Ouest Bretagne, ainsi que les bénévoles dont l'implication est primordiale dans ce type de projets.

A la suite des interventions de Françoise GUILLERM, maire de la Commune de Langonnet, de Renée COURTEL, Présidente de Roi Morvan Communauté et du Président de la Commission Tourisme Culture et Patrimoine Jean Luc GUILLOUX, Jacques LE NAY a ainsi eu l'occasion de **saluer les efforts de chacun en faveur du développement du tourisme, notamment culturel, car il bénéficie non seulement aux touristes mais également aux habitants** : « *Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient, et cette mise en valeur réussie de notre patrimoine nous permet à tous d'y prétendre.* »

Centenaire de la 333ème section des médaillés militaires - Hennebont



Aux côtés des nombreux membres accueillis par Madame le Maire Michèle DOLLE, Jacques LE NAY a été très honoré de participer à cette belle cérémonie, samedi 3 septembre, en l'honneur d'une inégalable distinction, quand l'on sait que le maréchal Foch la portait même avant sa grand-croix de la Légion d'Honneur.

José Miguel REAL, Président-Général de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, Léon DELAHAYE, Président de l'union départementale, ainsi que Jean-Michel JACQUES, qui est aujourd'hui le seul parlementaire à avoir reçu cette décoration, ont retracé l'histoire de cette médaille et de la 333ème section, **animée par la solidarité entre anciens combattants de toutes les générations, le devoir de mémoire et le sentiment d'unité nationale liant le monde militaire et le monde civil.**

Jacques LE NAY a ainsi eu l'occasion de rappeler que cette récompense pour services militaires exceptionnels ne s'inscrit pas seulement dans l'histoire et le passé : « *Elle est encore aujourd'hui décernée à plus de 2500 Français chaque année et notamment aux soldats qui donnent leur vie pour la France.* »

Rencontre parlementaire de la FDSEA



FDSEA et les Jeunes Agriculteurs du Morbihan ont organisé lundi 5 septembre une rencontre avec les députés et sénateurs du département. L'occasion pour Marie-Andrée LUHERNE, Présidente de la FDSEA 56, et Thibault LE MASLE, Président des JA 56, de présenter leurs organisations et d'aborder les dossiers agricoles du

moment: **la sécheresse et ses conséquences, l'influenza aviaire, le futur programme**

d'actions de la directive "nitrates", la rémunération des productions agricoles par les grandes et moyennes surfaces, l'installation et la reprise des exploitations... De nombreux sujets qui conditionnent l'avenir de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire dans le Morbihan et la Bretagne.

Délégation aux entreprises

Soirée économique - Vannes



La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Morbihan, sous la houlette de son Président Claude DOZOUL, a organisé sa soirée économique devant plus de 500 personnes mercredi 31 août au Palais des Arts et des Congrès de Vannes. **Le logement, la mobilité, la formation, les difficultés de recrutement, l'envolée des coûts énergétiques, le Zéro Artificialisation Net...** de

nombreux problèmes ont été abordés à travers les tables rondes et les diverses interventions des chefs d'entreprises, des institutionnels et des élus présents.

Au Sénat

Commission des affaires étrangères, de la défenses et des forces armées

Décès de Sa Majesté la Reine Elizabeth II



Jacques LE NAY a salué sa mémoire dès l'annonce de son décès :

« Je tenais à rendre hommage à une femme d'une grande dignité et élégance, à une reine dévouée et au service de son pays.

Je tiens également à me joindre au deuil de sa famille, du Royaume-Uni et du peuple britannique et je sais que nombreux sont les Françaises et les Français qui se joignent à cet hommage et à la tristesse causée par la mort d'une reine « amie de la France »."

Dans l'hémicycle

Proposition de loi visant à rétablir l'équité territoriale en matière d'accès

aux soins



Jacques LE NAY s'est associé à ce texte initié par Bruno ROJOUAN, Sénateur de l'Allier, faisant suite à son rapport rédigé dans le cadre de la mission d'information sur les perspectives de la politique d'aménagement du territoire et de cohésion territoriale, dont il ressort que **l'offre de soins entre les territoires doit être rééquilibrée de toute urgence.**

Cette problématique transcende ainsi les clivages géographiques ou politiques et inquiète fortement les élus locaux comme nos concitoyens. C'est pourquoi ce texte reprend des dispositifs émanant de la réflexion de plusieurs sénateurs, dont Philippe FOLLIOU, Sénateur du Tarn et membre du groupe Union centriste auquel appartient aussi Jacques LE NAY.

L'ensemble de mesures ainsi proposées, ayant pour objectif de **réduire les inégalités et de renforcer l'accès territorial aux soins, à court et à long terme, en agissant notamment sur les capacités de formation de l'université**, sont accessibles [ici](#).

Courriers à la Première ministre et au Ministre de l'Économie et des Finances - Health Data Hub et Cloud de Confiance



Le nouveau quinquennat qui débute est l'occasion de demander au Gouvernement quelle est sa **position sur les chantiers Numériques** en cours et à venir, sur lequel il avait déjà été interpellé par Catherine MORIN DESSAILLY,

Sénatrice de la Seine-Maritime : La Plateforme des Données de Santé (PDS), ou "Health Data Hub" et la stratégie nationale pour un cloud dit de "confiance".

Ainsi Jacques LE NAY s'est associé à ces deux courriers accessibles [ici](#), visant à ce que **la France ait une meilleur maîtrise de son espace numérique et de celui de ses concitoyens.**



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés